

Ville de Landivisiau - Séance du 15 avril 2022 - n° 2022/207

BUDGET PRINCIPAL – DETERMINATION ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021

CONSIDERANT qu'en recettes d'investissement, le solde des subventions notifiées restant à percevoir en 2022 s'établit à **878 364,71 €** répartis comme suit :

14/04/2021	DSIL - PLAN DE RELANCE - COLLEGE DE KERZOURAT	11321	PREFECTURE DU FINISTERE	693 006,68 €
14/04/2021	RESTAURATION EGLISE, PRISE EN COMPTE DES TRAVAUX AU 16/09/2019	1322	D.R.A.C.	46 358,03 €
03/05/2021	DETR RENOVATION GROUPE SCOLAIRE ARVOR	1347	PREFECTURE DU FINISTERE	139 000,00 €

CONSIDERANT qu'en dépenses d'investissement, les Restes A Réaliser 2021 (R.A.R.) à reporter sur l'exercice 2022 s'établissent à **3 534 956,97 €** répartis comme suit :

	Libellé	Dépenses engagées non mandatées (en €)
222	Opération COMPLEXE SPORTIF DE KERZOURAT	2 044 596,84
223	Opération PLACES LYAUTEY / KERJEAN	1 624,80
225	Opération VIDEOPROTECTION	5 850,00
226	Opération VALLEE DU LAPIC	13 260,00
227	Opération PROGRAMME ANNUEL DE VOIRIE	7 442,09
228	Opération KERVIGNOUNEN	113 512,57
229	OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES	173 940,21
230	Opération EDIFICES ET MOBILIERS CULTUELS	68 151,83
231	Opération EXTENSION URBANISATION – ECLAIRAGE PUBLIC	66 585,85
233	Opération GROUPES SCOLAIRES	399 533,72
234	Opération REFECTION QUARTIER COATQUELFEN	540 291,78
235	Opération RUE DU MANOIR	51 728,02
237	Opération BIBLIOTHEQUE	3 264,00
238	Opération HOTEL DE VILLE	11 424,00
240	RUES YANN D'ARGENT / KERHUEL	28 763,76
45410	Opération pour compte de tiers	4 987,50

CONSIDERANT que le besoin de financement des R.A.R. 2021 s'élève ainsi à **2 656 592,26 €** ;

CONSIDERANT qu'il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 comme suit :

SECTION du BUDGET	Résultats de clôture de l'exercice précédent	Résultats (N-1) affectés à l'investissement de l'année 2021 C/1068	Opérations de l'exercice 2021		Envoyé en préfecture le 21/04/2022
			MANDATS EMIS	TITRES E	Reçu en préfecture le 21/04/2022 de clôture Affiché le RESULTATS cumulé de l'exercice (2020 + 2021)
INVESTISSEMENT	815 818,87 €	- €	4 422 627,48 €	4 576 080,34 €	153 452,86 €
FONCTIONNEMENT	4 567 381,33 €	1 276 043,36 €	10 678 470,31 €	13 117 200,75 €	2 438 730,44 €

SECTION du BUDGET	Résultats de clôture cumulés de l'exercice (2020 + 2021)	Restes à réaliser de l'exercice 2021			Résultats de clôture cumulés de l'exercice (2020 + 2021)
		DÉPENSES	RECETTES	RESULTATS	
INVESTISSEMENT	969 271,73 €	3 534 956,97 €	878 364,71 €	- 2 656 592,26 €	- 1 687 320,53 €
FONCTIONNEMENT	5 730 068,41 €			- €	5 730 068,41 €

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement 2021		TOTAL	Excédents fonctionnement capitalisés 1068	Report fonctionnement 002
RESULTAT DEFINITIF de FONCTIONNEMENT 2021		5 730 068,41 €		
Solde de la section d'investissement		969 271,73 €		
Restes à réaliser		- 2 656 592,26 €		
Total besoin de financement		- 1 687 320,53 €		
Soit une affectation au compte 1 068 de :			1 687 320,53 €	
2 - Affectation du solde compte 002				4 042 747,88 €

Compte 002 :	Résultat de fonctionnement reporté :	4 042 747,86 €
Compte 1068 :	Excédent de fonctionnement capitalisé :	1 687 320,53 €

VU l'avis de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 7 avril 2022 ;

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

APRES en avoir délibéré ;

A L'UNANIMITE (par 24 voix POUR des groupes « Landivisiau avec vous et pour vous » et « Un esprit d'ouverture pour Landivisiau » et 5 ABSTENTIONS du groupe « Ensemble pour Landivisiau ») ;

DECIDE d'affecter le résultat comme ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	24
POUR	24
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 15 avril 2022
Le Maire,
Laurence CLAISSE.



(Handwritten signature in blue ink)

Certifié exécutoire
 Compte tenu de la transmission
 En Préfecture, le... **21 AVR. 2022**
 Et de la publication, le... **21 AVR. 2022**
 Fait à Landivisiau, le... **21 AVR. 2022**
 Le Directeur Général des Services,
 Pascal NANTEL